

Jeudi 28 avril 2022

Réunion CTR Visioconférence

- Membres présents :

Yolène GRADWOHL, Yannick JACQUIER, Laurent MILLOTTE, Jean-Michel ADREY,
Dominique GARNIER, Pascal LABBAYE, Bernard FERRIERE

- Membres absents excusés :

Yann YVRAY, Patrick CANNET

Ordre du jour :

1. Sélection des joueurs pour les Pôles

21 jeunes se sont inscrits au PSQS. La Commission se posait la question sur l'année de sélection du Pôle Espoir. La réponse a été donnée et la prise en compte des catégories d'âges se fait à partir de septembre. Par exemple, un jeune né en 2012 ne pourra pas être en Pôle Espoir. Les U15 ne sont pas prioritaires également.

Il y a peu d'inscrits cette année, mais ce sont les meilleurs dans chaque catégorie. On a 18 places dans les Pôles, la proposition sera faite à la DTN et elle choisira ceux du Pôle Espoir. Les joueurs non retenus par la DTN basculeront au Pôle Régional.

L'année dernière 17 jeunes ont été retenus et 7 ont été acceptés par la DTN. L'enveloppe financière des Pôles est de 20 000€.

Pour être dans le Pôle Espoir, il faut être au niveau des points de référence de la FTT et presque personne n'est proche de cette modalité.

Il est nécessaire de définir la stratégie du Pôle pour la Commission. A-t-on une volonté de rajeunir ou pas ? Il ne faut pas prendre en compte le nombre que l'on peut avoir sur les Pôles, mais la qualité des joueurs. Un critère qui manque, c'est de savoir si la structure où ils vont évoluer, est-ce que la qualité est là, le niveau aussi ?

La sélection des inscrits commence du plus jeune au plus vieux :

Guérolé LECROC : il s'entraîne à Saint Vit. Au niveau des points il est en dessous de tout. La question se pose sur son cas. Faut-il attendre une année de plus ? D'après ce que la Commission sait, il ferait beaucoup de séances à Pouilley les Vignes où il n'y a pas forcément d'entraîneur/éducateur. Il fait actuellement 2 séances par semaine. Cependant, l'année prochaine il fera les ¾ des entraînements à Saint Vit où Bertrand MESSABHI est l'éducateur référent. Les parents sont motivés, il va passer de 2 à 5 entraînements par semaine. Les séances devront faire entre 2 et 3h. La Commission décide de l'accepter en Pôle Régional.

Marin JEAN : il ne peut être qu'au Pôle Régional et la Commission statue rapidement sur son cas et l'accepte au Pôle.

Eliott KUNTZMANN : sa structure référente serait le CD71. Il s'agit du meilleur profil de 2011 en BFC et se rapproche le plus des critères pour le Pôle Espoir. Il est présélectionné pour le Pôle Espoir.

Anthonin TCHAOUSSOFF : sa structure référente serait Tahar normalement. Il était n°2 BFC de son âge au Critérium Fédéral. La Commission accepte sa candidature au Pôle Régional.

Gabriel VUILLIER : Yannick l'a vu aux stages de février et d'avril, mais également aux Championnats de France des Régions. Il serait dans la structure de Dijon TT. Le club a un gros espoir sur lui. Yannick fait part de son évolution d'investissements dans les stages. La Commission l'accepte au Pôle Régional.

Gabrielle FAUCOGNEY : Vauvillers TT serait son club référent. Son collègue possède une section sportive donc elle peut avoir des horaires aménagés. Elle joue dans une catégorie au-dessus. En minimes, elle a fait un podium. La Commission la présélectionne pour le Pôle Espoir.

Anton SEMPREY: il est le n°1 en BFC de sa catégorie. Il fait du football également. La Commission décide de le présélectionner en Pôle Espoir.

Simon MENIGOZ : actuel n°2 de la BFC dans sa catégorie. Avec Anton, ils peuvent faire mieux. Cela manque peut-être un peu de volume d'entraînement et de passer de 8h à 10-12h. Son objectif est de monter en N1 cadet. La Commission l'accepte au Pôle Régional.

Lucie SIGOILLOT : elle était au Pôle Espoir cette année. La progression est un peu moins en vue que les autres. Elle n'a pas réussi à monter dans la catégorie supérieure. Elle est un peu loin des critères pour le Pôle Espoir. Elle continuera de s'entraîner à Marsannay et va essayer d'arriver à 10-12h d'entraînement. La Commission la présélectionne pour le Pôle Espoir.

Martin MOYEUX : actuellement n°1 BFC de sa catégorie. Il demanderait à être à Marsannay. Il faisait que 2 séances collectives à Dijon TT et le reste en club. Il a du talent au niveau de la main, mais il peut faire plus. Il fait tout de même de bons résultats. Il a fait 2 podiums cadets. Aura-t-il le déclic ? Qu'est-ce qu'on peut faire, en tant que Ligue, pour que les enfants aient plus d'entraînements avec Mathieu ? Si tous les enfants sont réunis à Marsannay peut être que ce serait mieux. La motivation il l'a, mais il ne sait pas s'entraîner, se faire mal, cela ne suffit plus de jouer avec le talent. Il peut rattraper son retard. La Commission hésite à l'accepter uniquement au Pôle Régional, mais finit par le présélectionner pour le Pôle Espoir.

Mathieu CHAUMERON : en classement points il est n°1 minimes en BFC. Il joue en cadets N2. C'est un bon élément. Yannick l'a vu aux Championnats de France et pense qu'il faut travailler un peu plus la technique. Les parents sont derrière leur enfant. La Commission décide de le présélectionner au Pôle Espoir.

Adrien JEANNINGROS : il a fait une progression de 140 points cette saison. Il a fait un podium en minimes au Critérium Fédéral. Il est loin des points de référence. Il a à peu près le même niveau que Charli. Il vient toujours aux stages quand il est sélectionné. Finalement, la Commission décide de ne pas retenir sa candidature.

Charli JACQUIN : il a progressé aussi, un peu comme Adrien. Il a eu le Covid, donc n'a pas eu tous les points pour se qualifier aux Championnats de France. La Commission a eu des échos comme quoi il serait compliqué de l'emmener jusqu'au club. Il vient toujours aux stages quand il est sélectionné. Il faut savoir que ses points sont faussés, car il a eu le Covid et a loupé 2 tours du Critérium Fédéral. Finalement, la Commission décide de ne pas retenir sa candidature.

Louis PROST : il n'a pas trop progressé en points. Le classement et le Critérium Fédéral étaient compliqué pour lui. Il est le n°5 de 2009 en BFC. C'est compliqué également aux entraînements. La Commission décide de ne pas retenir sa candidature.

Louise JACQUIER : elle a fait de bons tours en Critérium Fédéral. Elle est montée en cadette. Son objectif en cadette 2 est de monter en N1. La Commission décide de la proposer en Pôle Espoir.

Lorine MARICHY : Idem que Louise, volonté de monter en N1 le plus vite possible. Les 2 ont un bon profil. Elles ont fait 2-3 performances aux Championnats de France Régional, mais peuvent encore s'améliorer. La Commission décide de la présélectionner au Pôle Espoir.

Gabriel MATHÉLY : il joue beaucoup donc progresse. Il a terminé 1^e Critérium Fédéral. Il a refusé de monter en N1 et a préféré jouer en N2 juniors. Le but du Pôle Espoir est de jouer au plus haut niveau, donc aucun joueur ne doit refuser la montée. C'est quelque chose qui sera inscrit dans la prochaine convention. La question se pose sur son refus de monter en N1, peut-être pas le niveau ? Ou il voulait rester avec les copains ? Les parents ont précisé que si c'était noté dans la convention que la montée ne se refuse pas, Gabriel irait en N1. La Commission décide de l'accepter au Pôle Régional.

Elouan BROMBIN : il a progressé mais au Critérium Fédéral ses résultats sont moins bons que l'an dernier. Il jouait en N2 cadets, Mathieu CHAUMERON l'a battu 2 fois. En technique, il n'y a pas eu beaucoup de progression. Il est n°2 BFC quand même, mais loin du niveau national. La Commission décide de ne pas retenir sa candidature.

De plus, Elouan et Gabriel vont être hors année d'âge, parce qu'ils seront U15 en septembre. La seule solution est le collectif national mais ils sont trop loin des critères.

Charlotte MALLET : elle joue en N2 et N1, donc on peut la proposer au Pôle Espoir. Elle a des problèmes de croissance, certains médecins disent d'arrêter un moment et d'autres de continuer mais de faire comme elle le sent. Il faut qu'elle se repose une fois les compétitions terminées. La période de croissance a une fin donc il faut la suivre. C'est la seule de son âge qui joue en N1, donc elle mérite d'être proposée au Pôle Espoir.

Clara JACQUIER : elle est proche du collectif national, donc c'est pour ça qu'elle est inscrite. Elle a fait de l'Elite. Elle peut progresser encore. Il faut qu'elle essaye de sortir sur d'autres stages ou qu'elle fasse des stages avec plus de relances. La Commission aimerait voir avec d'autres Ligues ce qu'on peut faire ensemble. Elle va être proposée au Pôle Espoir.

Robin BLONDEAU : il est trop vieux. C'est un jeune pongiste niveau expérience, motivé mais ne rentre pas dans les critères. La Commission aimerait le sélectionner dans les stages en tant que relanceur. Il faut continuer à le suivre.

Les U16 peuvent être dans le collectif national. Clara peut être en collectif national mais pas Robin.

Au total :

- 10 joueurs vont être proposés à la DTN pour le Pôle Espoir. Elle en demande 12, donc on est dans le quota. Ceux qui ne seront pas retenus par la DTN pour le Pôle Espoir, seront pris au Pôle Régional.
- 6 joueurs sont acceptés au Pôle Régional

La Commission a décidé de numéroter les jeunes qui vont être proposé au Pôle Espoir :

1. Clara (elle joue en N1) /Charlotte (elle joue en N1)
3. Gabrielle (elle joue dans une catégorie au-dessus)
4. Elliott (il joue dans une catégorie au-dessus)
5. Anton
6. Lucie
7. Lorine / Louise
9. Martin
10. Mathieu

L'envoi des candidats pour le Pôle Espoir se fera le 05 mai 2022.

La sélection de ses jeunes représente 18 000 euros du budget total des Pôles.

Les départements de la Nièvre et de l'Yonne ne sont pas représentés. Il s'agit d'une constatation, aucun jeune de ces départements n'ont fait de demande.

2. Point sur la détection

Il y a eu une volonté de la Commission de proposer moins de jeunes en Pôles et d'investir sur la détection. C'est-à-dire de travailler sur les 2015, 2014 et 2013. Pour cela, il faut mettre des

moyens humains et financiers. Peut-être les intégrer au niveau des stages ? Il faut fournir un effort sur les compétitions de leurs catégories.

Il serait intéressant de mettre en place un système local. La Ligue pourrait créer une convention avec les CD. Elle doit être initiatrice de ce projet, mais ne doit pas être la seule à financer. Il faut une participation financière des CD et clubs également.

Elle est nécessaire de mettre en place un projet et de voir comment on peut développer les financements avec toutes les parties prenantes. Il faut relancer cette dynamique. Par exemple, en Haute-Saône ils ont déjà un groupe de détection. Les jeunes doivent être capables de s'entraîner 4 fois par semaine pour ceux qui ont été identifiés par la Ligue.

Il faut convoquer les présidents de CD, mais également les ATD pour voir ce qui est fait à ce jour et ainsi voir ce qu'on peut mettre en place. Ou alors, la personne en charge de la détection doit aller sur le terrain et se renseigner. La Ligue peut aussi s'appuyer sur les groupes de niveaux départementaux et voir les potentiels.

On peut voir avec Sylvie les conventions qui étaient faites avec la Ligue FC.

Il faudrait aussi se rapprocher des éducateurs qui entraînent ces jeunes et voir avec eux ce qu'ils en pensent.

L'accord des parents est indispensable pour augmenter le volume horaire et cela va vite faire réduire le nombre de jeunes détectés.

Le projet est donné à Yannick, car il est technicien.

3. Sujets divers

Point sur les conventions 2021/2022 des Pôles

Joueurs où tout est OK : Lou Ann BONNEREAU, Lucie SIGOILLOT, Jean MARIN, Simon MENIGOZ, Charli JACQUIN, Anton SEMPREY

Joueurs où il manque des signatures : Lorine MARICHY, Louis PROST, Edena PREVOST

Joueurs où il manque le planning d'entraînements : Edena PREVOST, Clara JACQUIER, Lorine MARICHY, Martin MOYEUX, Louis PROST

Joueurs où il manque des factures : Lorine MARICHY, Edena PREVOST, Clara JACQUIER, Gabriel MATHELI, Charlotte MALLET

Joueur où on n'a rien reçu : Maël BERTHIER

Tous les joueurs où il manque des documents à la Ligue ont été relancés mi-avril.

La Commission a été tenue informée que Louis PROST n'a payé aucun stage depuis le début de saison.

La question se posait sur le cas d'Edena et la subvention que ses parents doivent toucher, parce qu'elle est Espoir.

Les stages organisés par la Ligue

Le stage de Toussaint avec les minimes et benjamins peut se faire avec un rapprochement de la Ligue AURA ?

Des contacts sont à prendre avec les Ligues pour organiser d'autres stages, comme le Grand-Est ou AURA.

Top détection

Le dernier Top Détection était à Besançon. Pour le prochain, l'idéal serait à Dijon ou Pouilly en Auxois. La date est fixée au 14 janvier 2023. Yannick va contacter le club de Pouilly.

Aide exceptionnelle

Une aide de 700 euros a été attribuée à Marin JEAN pour sa saison.

Modification de convention des Pôles

Sur la prochaine convention, il sera rajouté qu'aucun joueur ne doit refuser la montée. Cela sera un des critères obligatoires. Le volume horaire d'entraînement passera également à 10h par semaine.

Il y a une volonté d'envoyer des factures types au moment de l'envoi des conventions.

Point de Yannick

Il n'y a plus de stage interzone, donc les Ligue doit proposer des joueurs pour le stage de Fontaines. En 2013, Gabin, il est capable de tenir 8 jours et 7 nuitées. Aylin aura du mal à faire les nuitées.

Avec Sylvie, ils ont vu pour les titres U9 BFC. Très peu font le Critérium. Ils ont pris la liste par rapport au Top Détection et vont envoyer une demande de profils aux CTD, car le niveau bouge vite à cet âge-là. La salle dans le département du Doubs n'est pas assez grande pour le classement intégral. Le Championnat se fera par tableau de 8 ou 12 si on a assez de jeunes.

Fin de réunion à 22h30.